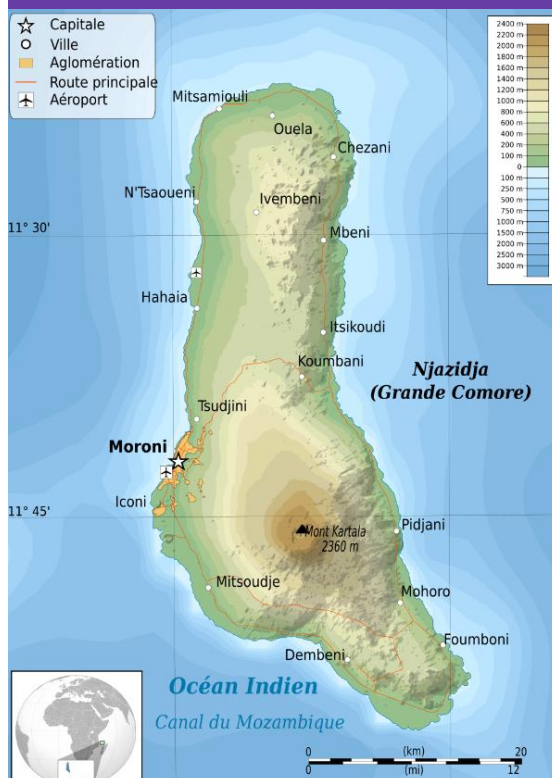


FICHE TERRITOIRE

GRANDE COMORE-NGAZIDJA

CONTEXTE GÉNÉRAL



• **Population** (Banque Mondiale 2023) : environ 433 697 habitants (51% de la population de l'Union des Comores).

• **Organisation territoriale** : Grande Comore est une des 3 îles constituant l'**Union des Comores**. Moroni, la capitale, s'y trouve.

• **Contexte politique**

- Azali Assoumani, Grand-Comorien, au pouvoir 1999-2002 puis président 2002-6 ; 2016-2019 ; 2019-24 et depuis 2024.

- Dernières élections municipales en février 2025 (scrutin de liste à la proportionnelle à 1 tour). Mandat de 5 ans.

- Un gouverneur (mandat de 5 ans, dernières élections en 2024 conjointement aux présidentielles) sur chaque île : chef de l'exécutif de l'île.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Etat des lieux

Taux d'accès à un service d'eau de base	92%
Proportion des ménages ne traitant par leur eau de boisson	97%
Taux d'accès à un assainissement de base	68%

**Rapport des résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (UNICEF, 2023)*

L'île bénéficie d'une pluviométrie très bénéfique mais est majoritairement couverte par une roche basaltique très perméable : aucun écoulement de surface permanent.

Les villes côtières exploitent des nappes souterraines dont ni l'extension, ni les zones d'alimentation ne sont bien définies. La nappe d'eau captée alimente environ 30% de la population. Moins de 30 % des puits fournissent une eau souterraine de qualité acceptable, c'est-à-dire avec une salinité <1 g/L (la recommandation locale est même généralement fixée à 3 g/L contre 1 g/L par l'OMS).

En général, les communautés rurales des hautes terres (la moitié de la population de l'île) dépendent exclusivement de la collecte des eaux de pluie qu'elles stockent dans des citernes, pas systématiquement couvertes (poussières, moustiques, etc.).

Ainsi, même si les Grands Comoriens ont majoritairement accès à l'eau (bornes fontaines, branchement privé, citerne d'eau de pluie, achat d'eau au camion), une minorité à un accès stable et fiable et encore moins à une eau potable. Aucun mécanisme de contrôle de la qualité des eaux n'existe hors Moroni malgré l'équipement d'un laboratoire dans l'université des sciences depuis avril 2009.

Il n'existe aucune station de traitement des eaux à Moroni où l'assainissement est géré de manière individuelle comme dans le reste du pays. Les toilettes sont majoritairement dotées de fosses non étanches dont l'évacuation est facilitée par la géologie des sols. L'absence de canalisation et de système d'assainissement accroît l'impact des inondations (déjà renforcé par une anarchie des déchets).

En 2022, l'hôpital de Fombouni recensait 2 788 cas de maladies hydriques (typhoïde, diarrhées), soit 16% de la population de la commune.

Principales problématiques

Alors que la Grande Comore a bénéficié pendant des décennies de nombreux projets internationaux importants, la pénurie d'eau potable persiste et s'incarne dans :

- le manque d'investissement pour étendre et entretenir (préventivement comme curativement) les systèmes conduisant à une insuffisance de la production d'eau
- les difficultés de remplissage des réservoirs dus aux problèmes d'électricité
- les fuites.

Elle résulte d'un problème de gouvernance ; l'eau n'a jamais été une priorité et souffre d'une absence de politique dédiée.

A ce problème de gouvernance récurrent s'ajoutent de nouvelles problématiques :

- la mauvaise répartition des précipitations et le prolongement de la période sèche et la remontée du niveau marin favorisant sécheresses et salinisation de la nappe.
- l'augmentation des températures (+2,01 °C pour les moyennes annuelles entre 1961 et 2020, à Moroni contre +0,59°C à Ouani, Anjouan) et l'augmentation en fréquence et intensité des événements météorologiques et climatiques extrêmes.

DOCUMENTS ET RESSOURCES

Diagnostic sur la gestion de l'eau dans les 15 zones les plus exposées à des risques liés aux changements climatiques, ER2C, PNUD et FVC (2023)

La gestion communautaire de l'enjeu de l'eau en Grande Comore : appropriation factice et stratégie inadaptée, Ibrahim Mohamed, université des Comores (2014)

Représentations, usages et gestion de l'eau par les différents acteurs à la Grande Comore, Karen Lopez Hernandez (2014)

CONTACTS

SONEDE

sonededirectiongeneral@gmail.com

Agence française de développement

Faïck Abdallah abdallahnourdinef@afd.fr

2Mains (association franco-comorienne travaillant dans le cadre de la coopération entre la France et les Comores à l'accès à l'eau potable en zone rurale à Grande Comore et accompagnant les projets issus de la diaspora)

pole.eau.2mains@gmail.com

pS-Eau

Sophie Renard : sophie.renard@pseau.org

QUELQUES PROJETS

Assurer un approvisionnement en eau résilient au climat (ER2C), PNUD et FVC : construction de 6 forages de grande profondeur (supérieure à 130m) à Grande Comore.

Coopération entre le gouvernement de Grande Comore, la mairie d'Itsahidi, la communauté d'agglomération de Morlaix et la communauté urbaine de Dunkerque avec l'appui d'HAMAP humanitaire et de 2 Mains et cofinancement de l'AFD : réhabiliter et étendre l'AEP et assurer un service public pérenne de l'eau

LES PRINCIPAUX ACTEURS ET MODES DE GESTION

La direction générale de l'énergie, des mines et de l'eau (DGEME) réalise un suivi des eaux souterraines de manière irrégulière.

Le **gouvernorat de Ngazidja** ne dispose pas de fonds pour la mise en œuvre d'une politique eau sur l'île. Il met donc ses ressources humaines à la disposition des projets avec les partenaires de coopération étrangers et facilite la mobilisation des compétences de la SONEDE. Le gouvernorat a de bonnes relations avec les mairies de l'île et dispose actuellement de solides relais auprès du gouvernement de l'Union renforcés par les liens du gouverneur avec la présidence de la République.

Les 28 **communes** de Grande Comore ont la maîtrise d'ouvrage déléguée du service public d'eau. Elles confient sa gestion à la SONEDE ou, à défaut, à un autre gestionnaire (souvent un comité de gestion). Les mairies manquent de ressources propres pour assurer leur rôle qui requiert une collectivité locale institutionnalisée et dotée de ressources humaines qualifiées et un niveau de probité irréprochable. Il y a souvent de fortes relations entre autorités élues et **autorités traditionnelles** (les notables) ; ces dernières sont parfois réticentes à la révision du système de tarification ou à l'instauration de contraintes pour le paiement du service.

Depuis 2020, la **SONEDE**, née de la scission de la Ma-mwe (société comorienne de l'eau et l'électricité), est la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux, sous tutelle de la DGEME. Elle a récupéré la gestion de nombreux systèmes, parfois malgré la résistance de communautés préférant les comités de gestion. En 2023, la SONEDE a une production d'eau en Grande Comore de 6 650 000 m³ (soit 92% de sa production nationale). Fin 2020, elle comptait 14 400 abonnés pour un volume facturé de 1 360 000 m³ ; si les productions 2020 et 2023 sont similaires, à peine 19% du volume produit est facturé. A cela s'ajoutent les impayés : début 2024, la SONEDE se dit en difficulté face à l'absence de subventions de l'État et à la moitié de ses ventes d'eau impayées. Le niveau de structuration actuel et de moyens de la SONEDE nuit donc à son fonctionnement et sa gouvernance.

Les **comités de gestion de l'eau** sont des associations d'usagers qui gèrent les systèmes d'eau de leur territoire en l'absence de la SONEDE, comme à Mitsamiouly.

Le **syndicat du château d'eau de Vouvouni** est un collectif des vendeurs d'eau au bidon de Moroni. Fin 2023, près de 900 m³ sont ainsi distribués chaque jour par 80 camions-citernes ; 130€/13 m³ soit 4 920FC/m³ soit 100FC/bidon de 20L.

La **diaspora**, inscrite dans la dynamique traditionnelle du Grand mariage et souvent organisée en associations, apporte des ressources économiques pour développer des projets et est une interface et un support pour la coopération décentralisée.

La SONEDE comme les comités de gestion ont tendance à cumuler : manque de solvabilité, défaillance technique, manque de potabilité et contrôle masculin (l'eau domestique est gérée par les femmes). La SONEDE et les comités ne pratiquent pas les mêmes tarifs : 500FC/m³ pour la SONEDE vs une redevance (généralement mensuelle et forfaitaire avec deux tarifs si branchement privé ou borne fontaine) propre à chaque comité. Le recouvrement est un défi car l'idée de l'eau comme bien gratuit subsiste. Par ailleurs, les défaillances techniques et la qualité même de l'eau ne sont pas non plus des éléments en faveur de la marchandisation du service. Les paiements effectifs ne génèrent pas de fonds suffisants pour des réhabilitations ou extensions, ni même pour faire face aux grosses pannes. En cas de grosse panne, les comités de gestion mobilisent la communauté pour regrouper les fonds provenant des caisses des villages et/ou d'une cotisation exceptionnelle imposée à tous les foyers de la localité et/ou de la diaspora. Les longues pannes à répétition soumettent le service à une discontinuité de production et de distribution conduisant parfois à l'abandon du système. Ainsi, une régression du taux de couverture a débuté à partir de 2000 alors qu'entre 1990 et 2000, le taux de couverture avait augmenté de manière significative notamment grâce à des projets internationaux.

A Grande Comore, les usagers sont plutôt moins opposés à la gestion par la SONEDE qu'à Anjouan. Néanmoins, une certaine défiance existe et certains projets, comme celui d'Itsahidi, envisagent des dispositifs innovants tels une gestion bipartite SONEDE (production et traitement)-comité de gestion (distribution et recouvrement).

Une fiche réalisée par :

Grâce au soutien de :

